



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

*Service de Coopération
et d'Action Culturelle*

Pôle de la Coopération Non Gouvernementale
Bureau des ONG (Tél. 839.53.27)
Dossier suivi par : Ch. Cornier / A.S Jouanneau

FICHE DE SYNTHÈSE - PROJET PORTE PAR UNE ASI FRANÇAISE

Titre du projet : Construction d'une école maternelle municipale à Mbour

Nom de l'organisme demandeur : L'Homme et le Cheval à Mbour Sénégal – Construire des Ecoles Maternelles Ensemble (HCMS – CEME)

Localisation exacte du projet : Région de Thiès, ville de Mbour, Quartier Zone Sonatel

Durée du projet : 3 ans

Coût total du projet : 132 140 €

Montant de la subvention demandée au MAE : 66 000 €

1. Titre du projet

Construction d'une école maternelle municipale à Mbour.

2. Nom et coordonnées de l'organisme demandeur

L'Homme et le Cheval à Mbour Sénégal – Construire des Ecoles Maternelles Ensemble (HCMS – CEME)

18, rue Gay Lussac – 75005 Paris

Tél. : 01.43.54.39.14

elenam@noos.fr / ldg@noos.fr

3. Localisation exacte du projet

Région de Thiès, ville de Mbour, Quartier Zone Sonatel.

4. Calendrier prévisionnel

Janvier 2008 – Décembre 2010 (3 ans).

5. Objet du projet

La Commune de Mbour compte 9 établissements préscolaires dont un seul public, crée en 1980 dans le quartier Santessou. Ce nombre ne couvre que 3% du besoin en prise en charge de la petite enfance, dans une ville de plus de 300 000 habitants. Les 8 écoles maternelles privées, souvent confessionnelles, sont payantes (10.000 FCFA par mois au lieu de 1.300 FCFA dans la maternelle publique) ce qui exclut les enfants des familles démunies, constituant la majorité de la population du quartier Zone Sonatel (7.000 habitants), quartier récent.

L'association HCMS intervient à Mbour depuis 1999, notamment par la mise en place de moyens de transport pour élèves handicapés moteurs scolarisés dans la localité et par la création de la "Maison de l'étudiant handicapé", où sont dispensées des formations informatiques, devenu un lieu de rencontre pour les habitants du quartier. Pour ce projet de création d'une école maternelle municipale, le Conseil municipal a voté en août 2006 l'affectation d'un terrain pour y implanter une école maternelle municipale.

Le projet comporte deux volets : la construction d'une école maternelle municipale pouvant accueillir 200 enfants et la mise en oeuvre d'actions sociales à destination des enfants et des parents d'élèves.

6. Partenaires locaux impliqués

- Inspection Départementale de l'Education Nationale de Mbour (IDEN)
- Mairie de la ville de Mbour.

7. Objectif général

- Aider au développement humain et réduire les inégalités par l'instruction.

8. Objectifs spécifiques

- OS 1 : Renforcer le taux brut de scolarisation de la commune de Mbour ;
- OS 2 : Favoriser la scolarité de qualité des enfants issus des familles démunies ;
- OS 3 : Rapprocher les centres d'éducation du préscolaire des populations bénéficiaires ;
- OS 4 : Faciliter les conditions de participation communautaire des parents dans la prise en charge de leurs enfants ;

- OS 5 : Organiser des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les parents des enfants ou les jeunes déscolarisés.

9. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

R1. Une école maternelle municipale aménagée et équipée

- 550 enfants de 3 à 5 ans ont été scolarisés dans l'établissement à l'issue du projet;
- les 350 enfants scolarisés en 2008 et 2009 sont inscrits à l'école primaire.

Activités correspondantes :

- Construction de l'école : 4 salles de classe, un bloc sanitaire, un bloc administratif (bureau, salle polyvalente, atelier, cuisine), un magasin (avec groupe électrogène), un logement gardien;
- Réhabilitation du mur d'enceinte existant;
- Aménagement des classes et autres bâtiments ;
- Aménagement du jardin et des terrains de jeux.

R2. Des jeunes déscolarisés sont alphabétisés et réorientés

- 60 à 80 jeunes ont été alphabétisés ;
- 60 à 80 jeunes ont réintégré le système scolaire formel ou accédé à une formation professionnelle.

Activités correspondantes :

- Organisation de cours d'alphabétisation fonctionnelle pour 20-30 élèves par an.

R3. Les mères des enfants sont informées sur des thèmes de santé de base

- Le suivi médical des enfants de 200 à 300 foyers est amélioré ;
- 400 moustiquaires ont été distribuées ;
- Chaque enfant de l'établissement reçoit quotidiennement un goûter protéiné ;
- Chaque enfant de l'établissement bénéficie d'une visite médicale annuelle.

Activités correspondantes :

- Organisation de réunions mensuelles d'information et de sensibilisation sur l'hygiène, la santé, la prévention des maladies infectieuses et du paludisme, etc;
- Distribution de moustiquaires ;
- Organisation à l'école d'une visite médicale annuelle pour chaque enfant.

10. Bénéficiaires ou public cible

Les bénéficiaires directs du projet sont :

- les 200 enfants âgés de 3 à 5 ans qui seront accueillis chaque année dans l'école ;
- 60-80 jeunes, particulièrement des filles;
- les mères des élèves.

Indirectement, la population du quartier devrait être stimulée par la présence de l'établissement.

11. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

- Moyens humains :

Personnel expatrié (bénévole):

- Présidente de l'association ;
- Trésorier de l'association.

Personnel local:

- 1 représentant local de l'association ;
- 1 secrétaire ;
- 1 comptable ;
- 1 gardien.

- Moyens matériels :
 - Bureau local d'HCMS-CEME équipé en informatique (téléphone, fax, accès à Internet, 3 ordinateurs) ;
 - 1 véhicule.

Le projet
Développé
avec

12. Modalités de mise en œuvre

Organisation et procédures concernant le chantier

Les fonds obtenus seront versés sur le compte de HCMS-CEME à Paris. Le transfert financier sur le compte de l'Association HCMS-CEME à Mbour sera fait en une seule fois, afin de minimiser les frais de transfert.

Le chantier sera supervisé quotidiennement par au moins une des personnes suivantes : la présidente de HCMS-CEME, le Trésorier de HCMS-CEME, ou bien le représentant de HCMS-CEME au Sénégal.

Les visites de chantier, PV, réception provisoire et définitive seront réalisées avec un représentant de l'IDEN, l'Agent Voyer de la Commune de Mbour et un représentant des associations comme convenu dans la convention de partenariat.

Les comptes du chantier, en plus de l'entrepreneur, seront tenus par le comptable de l'association.

Le Comité de Gestion de l'école, présidé par le directeur, est composé du personnel éducateur, de représentants de la communauté et de parents d'élèves, et du représentant de HCMS-CEME. Sa fonction est de veiller au bon emploi des ressources de l'école selon les directives du Conseil d'Administration.

Organisation et procédures concernant les activités sociales

Le représentant de HCMS-CEME au Sénégal qui fera partie du Comité de Gestion de l'école, supervisera l'organisation et la mise en œuvre des activités sociales, en consultation quotidienne avec le siège de l'association à Paris. La secrétaire de l'association sera chargée de tenir les comptes de ces activités.

13. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

L'école maternelle construite dans le cadre du projet sera une école maternelle municipale ; la Mairie de la ville de Mbour s'est engagée à recruter le gardien.

L'IDEN de Mbour s'est engagée à fournir le personnel formateur et à encadrer le contenu des programmes de préscolarisation.

Les activités sociales, dont le coût est estimé à 24 832 € pour deux ans (16 288 724 FCFA), sont incluses dans le plan de financement du projet.

14. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert

Ce projet répond aux objectifs de développement du Sénégal et associe des partenaires locaux à l'identification, la conception et la réalisation du projet.

La situation de l'éducation pré scolaire à Mbour nécessite une amélioration quantitative urgente. La création de cette école maternelle municipale est en adéquation avec les objectifs de l'I.D.E.N. de Mbour : relever le taux global d'accès au Préscolaire de 10% en 2004 à 24% en 2007 (avec un taux de 3% à 10% au niveau de la Commune de Mbour, comptant une seule école maternelle).

Le site choisi dans une zone périurbaine va par ailleurs aider à intégrer des populations défavorisées au niveau de la Carte scolaire de gestion de la Petite enfance.

15. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays

accès à

projet correspond aux priorités de la Direction Générale de la Coopération Internationale du Développement et de la Francophonie en matière de solidarité, ainsi qu'aux accords de la France avec le Sénégal, en particulier en ce qui concerne l'éducation primaire et la lutte contre l'analphabétisme.

16. Budget total prévisionnel annuel et global en euros

Montant total du projet : 132 140 €
Montant de la requête : 66 000 €

	Montant	Etat d'avancement
Ressources propres d'origine privée :	42 044 €	
- HCMS-CEME	11 904 €	Acquis
- Enfance et Partage	25 000 €	Acquis à 80%
- FAI in Senegal Onlus	5 140 €	Acquis
Ressources d'origine publique :	24 096 €	
- Mairie de Mbour	14 096 €	Promis
- Région Ile de France	10 000 €	Sollicité
Contribution du MAE	66 000 €	Sollicité
Total	132 140 €	

Tableau des ressources prévisionnelles global

Répartition par source de financement

Code	Rubriques	Mode de calcul (impératif)	Coût total (€)	Sources de financement					
				Mairie de Mbour	HCMS-CEME	FAI in SEN.	Ile de France	Enfance et Partage	SCAC
1	Investissement immobilier								
	4 salles de classe								
	Bloc sanitaires		20 686,19						
	Salle de réunion, cuisine, atelier		10 486,46						
	Magasin, pièce groupe électrogène		19 146,38					11 227,00	9 459,19
	Loge gardien-cuisine-chambre		5 186,10						10 486,46
	Mur d'enceinte		8 031,39	8 031,39					19 146,38
	Sous-total		4 554,57	4 554,57					5 186,10
2	Investissement technique et mobilier		68 091,08	12 585,96					
	Aménagement des classes							11 227,00	44 278,13
	Groupe électrogène 10KWA		2 896,09						
	Manège et jeux pour jardin		12 195,92					2 896,09	
	Sous-total		5 876,91				10 000,00		2 195,92
3	Transferts financiers		20 968,92					5 876,91	
		1,5% de 116298,83	1 744,48				10 000,00	8 773,00	2 195,92
	Sous-total		1 744,48		1 744,48				
8	Personnel local (SMIG+charges=95€/moi)		1 744,48		1 744,48				
	Gardien HCMS-CEME -Mbour	1/2SMIGx8m	381,25		381,25				
	Secrétaire HCMS-CEME Mbour	1/2SMIGx36m	1 715,18		1 715,18				
	Comptable HCMS-CEME Mbour	1/2SMIGx8m	381,25		381,25				
	Représentant HCMS-CEME Sénégal	1/2SMIGx36m	1 715,18		1 715,18				
	Enseignant des cours d'alphabétisation	1,50x10x 80sem	1 200,00		1 200,00				
	Sous-total		5 392,85		5 392,85				
11	Mission de courte durée		1 800,00						
		2AR Par-Dak	1 800,00						
	Sous-total		1 800,00						1 800,00
15	Autres		1 800,00						1 800,00
	Transport pendant le chantier (15€/j)								1 800,00
	Gouter x 200 petits 5j/sem x 80 sem	15x160	2 400,00		137,00				
	Réunion d'information mensuelle avec gouter pour 100 personnes	0,23€x200x5x80	16 465,67		2 925,67	2 540,00			2 263,00
	Distribution de 200 moustiquaires par an	0,23€x100x16	368,00		368,00			5 000,00	6 000,00
	Visite médicale 2 fois/an	6€*200*2	2 400,00						
		50€x2x2	200,00			2 400,00			
	Sous-total		21 833,67			200,00			
16	Divers et imprévus (12% du coût codes 1 + 2)		10 687,00		3 430,67	5 140,00			
		12% de 89061	10 687,00	1 510,04				5 000,00	8 263,00
	Sous-Total 1		10 687,00	1 510,04					9 176,96
17	Frais administratifs ou de structure		130 518,00	14 096,00	10 568,00	5 140,00	10 000,00	25 000,00	65 714,00
	(maximum 10% du sous-total 1)								
	Sous-Total 2		1 622,00		1 336,00				286,00
	TOTAL GENERAL (Sous-totaux 1+2)		132 140,00	14 096,00	11 904,00	5 140,00	10 000,00	25 000,00	66 000,00

ARRONDI

132 140

14 096

11 904

5 140

10 000

25 000

66 000